

Drame de Millas : il va encore falloir plus d'un an aux juges pour boucler l'enquête

mercredi 14 novembre 2018, par [Thémis](#)

Les juges d'instruction de Marseille ont organisé une rencontre avec les familles des victimes ce mardi au palais de justice de Perpignan.

Onze mois, quasiment jour pour jour, après l'effroyable collision entre un bus scolaire et un train qui a coûté la vie à six collégiens le 14 décembre 2017 à hauteur d'un passage à niveau de Millas, les deux juges d'instruction marseillais chargés de l'enquête ont effectué le déplacement ce mardi jusque dans les Pyrénées-Orientales.

Les magistrats avaient donné rendez-vous au palais de justice de Perpignan à l'ensemble des familles des victimes, décédées, handicapées ou blessées lors du drame afin de les informer de l'état d'avancement de l'instruction et des mesures qui restent à réaliser dans cette affaire, selon nos confrères de l'Indépendant.

Selon nos sources, les parties civiles ont répondu présentes en grand nombre, dont certaines accompagnées de leurs avocats et, dans une salle d'audience pleine, ont ainsi pu faire le point sur les investigations et autres expertises, échanger avec les juges du pôle des accidents collectifs de Marseille et soumettre leurs interrogations. Un dialogue nécessaire et important même si toutes les familles ont accès aux pièces du dossier et avaient déjà connaissance des éléments qui leur ont été exposés. Un moment respectueux et digne mais également extrêmement douloureux pour tous ces proches contraints de revenir sur le déroulé de l'accident, de revivre ces instants qui leur déchirent le coeur, d'imaginer l'intolérable et de raviver leur peine immense.

"On a déjà des réponses sérieuses"

"C'est difficile pour eux, confirmait simplement Me Corine Serfati, avocate d'une famille d'enfant disparu. Beaucoup de temps est passé mais ils ont l'impression que pas du tout. On a bien avancé. En moins d'un an, beaucoup de choses ont été faites et on a déjà des retours d'expertises. On a déjà des réponses sérieuses, des éléments qui permettent de retenir des responsabilités dans cet accident".

Si l'instruction s'avère compliquée pour déterminer les causes d'un accident de cette nature, dans des conditions particulières - pour l'heure, seule la conductrice du bus a été mise en examen pour « homicides et blessures involontaires par imprudence »-, "on ne peut pas dire que la justice n'ait pas fait preuve de diligence" ajoute l'avocate. Les juges se sont d'ailleurs projetés dans l'avenir et "ont donné des pistes de prévisibilité". Ils ont ainsi bon espoir de terminer les investigations au premier trimestre de l'année prochaine et, sous réserve d'éventuelles nouvelles demandes d'expertises qui pourraient être formulées (acceptées ou rejetées) et en fonction des temps légaux de procédure, ils ambitionnent de boucler le dossier d'ici à la fin de l'année 2019.

Un délai extrêmement écourté au regard des traitements judiciaires de catastrophes similaires qui ont pu se prolonger parfois au-delà de 10 ans.

Source : L'Indépendant

Auteur : Laure Moisset

Date : 14/11/2018